

COURRIER DE L'UNION

AUX MILITANTS

N°457- JUIN2021

Calendrier

Secrétariat de l'Union

Jeudi 24 Juin à 14h en présentiel

Assemblée générale sdas 94 -action sociale

Jeudi 17 juin à 14h30 créteil en présentiel

Conseils

CPAM 94 -25 juin 9h30 ARS IDF 23 juin 9h30

Stage syndical DECOUVERTE

28 juin au 2 juillet 2021 en présentiel CRETEIL salle 714

Stage syndical conseillers prud'hommes 20 au 22 octobre2021

SITE INTERNET UD FO 94 www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraichi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc..... faites nous part de vos remarques et suggestions

FONCTIONNEMENT DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Jusqu'à présent en mode dégradé avec le télé travail et une permanence assurée par le secrétaire général depuis fin fév, l'union départementale reprend son fonctionnement habituel avec le retour des personnels administratifs salariés de l'ud depuis le 17 mai :

ACCUEIL ET FONCTIONNEMENT DE L'UD : LUNDI AU VENDREDI 9H à 12H30 et 14H à 18H15

et sur rdv le samedi matin de 8h30 à 12h30:

standard 01 49 80 94 94 , fax 01 49 80 68 80

mail fo94@wanadoo.fr - site internet : www.fo94.fr

Cependant s'il est possible de se réunir en respectant les distances sanitaires dans les salles, la maison départementale des syndicats demeure fermée au public, on reçoit néanmoins sur RDV exclusivement en réceptionnant les personnes au pied de l'immeuble.

Contacts

Miriam Accueil UD, Suivi des Syndicats du Privé : bâtiment, alimentation, employés et cadres, syntec et prestataires de service, chimie,pharmacie, équipement/transports/service

tél 01 49 80 68 70 - miriam.fo94@orange.fr

Nathalie secrétariat général, Suivi des Syndicats du Privé : transports, commerce, métaux, action sociale, livre...Trésorerie UD (commande timbres)

tél 01 49 80 68 89 - nathalie.fo94@orange.fr

Didier sce juridique tél 01 49 80 68 75 - didier-crusson.fo94@wanadoo.fr

Sessions de formation 2021, on les planifie!

En l'état, le CFMS- Centre de Formation des Militants Syndicalistes- de notre confédération avait suspendu les formations courant avril , RDV est donné depuis pour une reprise éventuelle dès sept. D'ici la les inscriptions à nos sessions se poursuivent , stage en présentiel avec respect des règles sanitaires et nombre limité à 12 personnes:

FORMATION CSE Comité Economique et Social :

13 AU 17 SEPTEMBRE 2021 (5 jours)

Être membre titulaire du CSE et n'avoir pas bénéficié d'une formation économique dans le cadre du CSE.

- → En application de l'article L. 2315-63 du C-Trav, le financement de la formation économique est à la charge du CSE (budget de fonctionnement) ; le coût de ce stage de 5 jours est de 1 200,00 euros couvrant les frais d'inscription, de formation incluant le déjeuner, auxquels s'ajouteront les frais de pension (dîner et hébergement) et de transport.
- → Les membres élus suppléants et les représentants syndicaux peuvent bénéficier de ce stage sous condition d'avoir le financement de la formation par le CSE

FORMATION SSCT Santé Sécurité et Conditions de Travail :

15 AU 19 NOVEMBRE 2021 (5 jours)

Être membre du CSE. La durée du stage a une durée minimale de 5 jours. Le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel (art R.4614-35).

En application des articles L.2315-18 ; R2315-20 et suivants du C-trav, le financement de cette formation est à la charge de l'employeur sauf accord conventionnel d'entreprise ou convention collective plus favorable.

Aux syndicats et stagiaires, il reste des places mais ne tardez pas car le stage est bouclé au mieux 45 jours avant l'échéance!

formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet

contacts: Christine FONTAINE trésorerie.fo94@orange.fr ou Nathalie au 01 49 80 68 89 nathalie.fo94@orange.fr



UNION DEPARTEMENTALE Force Ouvrière du VAL DE MARNE

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex 01 49 80 94 94 - fax 01 49 80 68 80

www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Communiqué : Solidarité avec les salariés SIGNIFY de VIIe st georges

Depuis le **19 mai** , et ce après un premier avertissement donné envers la Direction, les salariés de la Sté **SIGNIFY** ex philipps lighting ex philipps eclairage de **Villeneuve st georges**, à l'appel de 2 syndicats **FO** et **CGT** sont en **grève illimitée** contre le transfert de leur activité au **Plessis Paté** en Essonne soit à près de 40 km.

Ce dessin est similaire aux Renault de Choisy le roi où sans autre argument qu'une "délocalisation économique" vers Flins, il fait peser aux salariés leur poursuite de leurs emplois : **124 cdi, 70 intérimaires et 20 prestataires** sont menacés de délocalisation. Cela concerne 214 salariés au global victimes de ce projet!

Aucun argument économiquement et socialement ne justifie ce transfert, bien au contraire la sté se porte bien et soudainement fin 2021 , il faudrait délocaliser ; d'ailleurs leurs anciens directeur et drh opposés à cette restructuration en ont fait les frais !

C'est maintenant aux salariés sans aucune garantie dans le temps de suivre leur emploi éventuel à moindre coût avec le changement de leur **convention collective** : la **métallurgie** contre le transport/ logistique et donc une réduction des droits acquis (rtt, garde d'enfant malade, journée de carence, etc...).

Aucune garantie dans le temps de conserver leur emploi si par malheur, ils ne s'adaptaient pas aux nouvelles techniques de travail (conditions de travail , logiciel différents, préparation de cdes...)!

Cette délocalisation est un PSE déguisé de PLAN DE SUPPRESSION D'EMPLOI loin d'être un réel plan de sauvegarde de l'emploi que le syndicat FO se réserve le droit de contester devant les tribunaux après expertise économique car le site de VIIe st georges est viable avec près de 56000 m2 et des bâtiments corrects !!!

Les salariés sont déterminés à sauvegarder leur site et leurs emplois à Villeneuve st georges d'autant plus que le futur site n'est pas encore sorti de terre !!!

Ils ont fait et construit leurs vies familiale autour de ce site et un éventuel déplacement vers le Plessis Paté coutera des frais supplémentaires de transports en véhicule et carburants, voire de logement, de scolarité,

Ce dossier doit être abandonné et l'activité demeurée à vlle st georges car il n'est point justifié.

L'UNION DEPARTEMENTALE FO 94 soutient totalement la mobilisation des salariés de SIGNIFY et encourage l'ensemble des structures syndicales à leur manifester leur soutien et leur solidarité au travers de communiqués et caisses de grève . La Fédération FO des métaux tout comme le syndicat régional soutiennent cette action .

NON à la fermeture du site de VIIe st georges

......MAINTIEN de l'activité et du site avec tous les 234 salariés SIGNIFY, intérimaires et prestataires.

Devant la tentative de jouer la montre par la direction, et des faits inqualifiables contre les grévistes victimes de "tentative d'homicide volontaire" avec deux salariés fauchés sur le piquet de grève par un véhicule bien identifié et dépôt de plaintes, l'Union Départementale FO 94 interpelle également les **pouvoirs publics**, **Mme la Préfète du val de marne** et au travers l'Etat dont les aides en direction des entreprises ne doivent point servir à restructurer ou délocaliser des emplois, de la **DRIEETS et de son responsable de l'Unité Départementale**, pour la poursuite de réelles négociations à préserver le site. Le dialogue social ne saurait se résumer à accompagner le transfert mais préserver le site et leurs emplois.

Avec plus de 115.000 demandeurs d'emplois en val de marne, on ne saurait accepter de perdre encore des emplois!

Créteil le 2 juin 2021



UNION DEPARTEMENTALE Force Ouvrière du VAL DE MARNE

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex 01 49 80 94 94 - fax 01 49 80 68 80

www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Communiqué de presse :

Aux cotés des salariés SIGNIFY ce 8 juin

En grève illimitée depuis le 19 mai, les salariés et leurs syndicats FO et CGT refusent le projet de délocalisation vers Le Plessis Paté à 40 km; les négociations à ce jour se bornent à accompagner le transfert voire se heurtent à un chantage inadmissible à l'emploi de la direction! Au contraire, la société SIGNIFY se porte bien comme l'activité déclare la préparation de milliers de colis/jour, les camions et semi-remorques se pressent à l'expédition comme à la livraison.

Jouer la montre ou le "pourrissement " du conflit est indigne de la crise actuelle où le dialogue social doit maintenir l'activité économique et les emplois à Villeneuve st georges.

Solidaires de ce conflit social exemplaire et déterminé des salariés de l'entreprise SIGNIFY, les Unions Départementales FO et CGT organiseront un **rassemblement départemental** le **mardi 8 juin à partir de 12h**, devant l'entrée du site, ZAC les près de l'hôpital 34 rue Louis Armand , site situé derrière Conforama et face au magasin LIDL.

Les militants et l'interprofessionnel CGT et FO seront aux cotés des salariés pour soutenir nos REVENDICATIONS syndicales :

solidarité avec les salariés en grève de SIGNIFY

rejet de la délocalisation de l'activité au Plessis Paté (91)

non à la fermeture du site

maintien du site de VSG, maintien de l'activité et des emplois

ouverture de réelles négociations à préserver l'emploi des 124 salariés cdi, 70 intérimaires et une vingtaine de sous traitants prestataires extérieurs,

responsables départementaux :

Marc BONNET secrétaire général UDFO 94, - 06 07 76 09 10

Cédric QUINTIN, secrétaire général UD CGT 94, 06 86 08 30 54

Créteil le 7 juin 2021

Ce 8 juin, devant la fin de non recevoir une quelconque négociation avec un chantage inadmissible de la direction, avec comme "préalable, lever la grève on discute après ", les UD FO ET CGT interpellent Mme la Préfète du Val de Marne pour renouer le dialogue autour d'une réelle table ronde de concertation et négociation sur le devenir des salariés de SIGNIFY, qui durcissent leur mouvement avec le blocage accentué du site .

S.I.P. : une pensée au décès soudain du Secrétaire régional des Métaux ile de france, notre camarade **Cédric ZIELINSKI** à l'âge de 49 ans.



Communiqué de presse

FO soutient les mobilisations pour les emplois, les conditions de travail et les salaires

La confédération FO a mis en garde à maintes reprises contre le risque que le « quoi qu'il en coûte » ne se traduise par un « quoi qu'il en coûte aux salariés ».

Le CCN (Comité confédéral national) de FO a ainsi réaffirmé, dans sa résolution le 28 mai dernier, la nécessité que soient imposées des contreparties, contrôlées par les pouvoirs publics, aux aides publiques dont bénéficient les entreprises, dont « l'interdiction des licenciements et du versement de dividendes, bonus et stocks option ou tout autre moyen de gratification ».

FO l'a soutenue tout au long de la crise sanitaire, quand ces aides ont été déployées massivement face à la crise sanitaire, n'empêchant pas certaines entreprises de procéder à des fermetures, suppressions, voire délocalisations, d'emplois, accompagnées de remises en cause des garanties en matière de salaires et conditions de travail!

FO a mis en garde le gouvernement quant à la nécessité d'y être particulièrement attentif dans cette période de reprise d'activité.

Or, la confédération est alertée par ses syndicats, Fédérations nationales et Unions départementales de situations – y compris dans le secteur public et la fonction publique – qui provoquent la réaction légitime des salariés avec leurs syndicats : aux Aéroports de Paris (ADP) où un préavis de grève a été déposé à partir du 1^{er} juillet portant sur les emplois, les salaires et les conditions de travail ; aux hôtels et au casino d'Enghien les Bains où une mobilisation est lancée pour le 12 juin, contre les licenciements annoncés et la remise en cause du 13ème mois ; au sein des services des Directions interdépartementales des routes où une manifestation est prévue le 15 juin contre le transfert de la gestion des routes nationales aux régions et départements ; dans l'entreprise Signify dans le Val de Marne où une grève de plusieurs jours a été engagée contre un transfert d'activité et d'emplois ; au sein de Keolis dans l'Essonne où plusieurs jours de grève viennent d'être observés sur les conditions de travail et les salaires ; à Auchan où une mobilisation est prévue le 18 juin sur les salaires et conditions de travail...

La confédération FO, qui a le mandat de son CCN de rester mobilisée et d'œuvrer en ce sens, pour la défense de droits et libertés, des salaires, de l'assurance chômage, retraites, services publics, assure de son soutien les syndicats FO et les salariés engagés dans ces actions pour leurs emplois, conditions de travail et salaires, et appelle les pouvoirs publics et les employeurs à répondre à ces revendications légitimes.

Paris, le 10 juin 2021

Contact:

Yves VEYRIER Secrétaire général

Secrétariat général